

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADONAÏ AGENCE VICTOIRE » en abrégé « AaV »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
NOUVELLE GARE A COTE DE LA PHARMACIE AKRE, Lot 0,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADONAÏ AGENCE VICTOIRE » en
abrégé « AaV »

Objet: RECRUTEMENT ET PLACEMENT DU PERSONNEL
PROFESSIONNEL DE BOULANGERIE, PATISSERIE,
RESTAURANT, HOTEL, ET DE PERSONNEL DE MAISON ET
DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
NOUVELLE GARE A COTE DE LA PHARMACIE AKRE, Lot 0,
Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle ADJOUA ISABELLE N'GUESSAN
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01953 du 30/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25640/GTCA/RC/2023 du 30/03/2023

